

NOTRE CHARTRE



Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif le développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération.

En partenariat avec les groupements de producteurs, nous créons des filières équitables fondées sur le respect de critères sociaux et écologiques exigeants.

Nous nous engageons sur la transparence de nos activités et la traçabilité de nos approvisionnements.

Présents dans les instances professionnelles, nous veillons à la qualité de l'agriculture biologique.

Nos biocoops sont des lieux d'échanges et de sensibilisation pour une consom'action responsable.

Plus de 300 magasins partout en France, liste complète sur www.biocoop.fr

Imprimé avec des encres à bases végétales sur papier 100 % recyclé.

Biocoop - SA Coop à capital variable - 923 rue Paul Lafargue 93200 Saint Denis - 382 891 752 RCS Bobigny - GPO - Illustrations : Lasserre, Mutabulos - Photos : Côteaux Nantais, Biocoop, Getty, PASCAL SOLANA, DR - Imprimé par Les Hauts de Vilaine BP 52179 - 35221 CHATEAUBOURG CEDEX, entreprise imprim'Vert (gestion des déchets dangereux dans des filières agréées) - Ne pas jeter sur la voie publique - Document non contractuel - 05/2009 - Code article BF3083

LA BIO

SELON BIOCOOP



Vous entrez dans une biocoop :

bienvenue !

Ici, vous pouvez faire toutes vos courses en vrai **consom'acteur**. Notre réseau de magasins a pour objectif le développement de l'agriculture biologique, mais avec une vision particulière. Depuis 20 ans, **Biocoop est précurseur** : avec nos fournisseurs, nous cherchons à aller vers une bio plus exigeante, pour des relations justes avec les producteurs et des produits de qualité.

La sélection des produits chez Biocoop est différente de ce qui se fait ailleurs. Nous allons plus loin que les cahiers des charges de l'agriculture biologique ou des cosmétiques écologiques et bio. Impossible par exemple d'accepter de la lécithine de soja non bio (à risque OGM) dans une tablette de chocolat, même si le règlement bio l'autorise ! Emballages, arômes, additifs, conditions d'élevage, relations avec nos fournisseurs : **visite guidée de la bio selon Biocoop.**

Chez Biocoop : Plus de 6000* produits bio dont plus de 600* produits du commerce équitable ou solidaire... Comparez !

* références proposées aux magasins dans le catalogue Biocoop - disponibilité selon choix des magasins et saisonnalité

Transports

Biocoop est attentif au transport des produits référencés. A produit équivalent, nous privilégions l'origine la plus proche : en France, puis en Europe et seulement après dans le reste du monde. Et nous demandons à nos fournisseurs de faire de même auprès des leurs... Biocoop vient aussi de décider qu'aucun produit fini transporté par avion ne pouvait plus être référencé.



Relations avec les fournisseurs

Préférence aux entreprises qui s'engagent par contrat avec les producteurs, qui s'approvisionnent en produits équitables, qui poursuivent des objectifs sociaux et qui développent l'emploi. Biocoop construit des relations de long terme avec ses fournisseurs, en tenant compte des impacts sociaux dans ses décisions.

« Depuis 7 ans, nous développons un partenariat intéressant avec le réseau Biocoop. A leur demande, nous créons régulièrement de nouveaux produits, et leurs exigences sont autant de défis à relever ! Nous sommes en phase sur nos valeurs essentielles : défendre une bio régionale, reconnue pour sa qualité et respectueuse de l'environnement et des hommes. »



EMMANUELLE PICHARD, responsable commerciale de Côteaux Nantais, producteur de pommes en biodynamie et fabricant de jus, compotes...

Solidarité avec les producteurs

Biocoop s'approvisionne en priorité auprès de producteurs organisés en groupements collectifs. Cela favorise des négociations équilibrées et aide les agriculteurs à défendre collectivement leurs intérêts. De plus, plusieurs groupements de producteurs sont sociétaires de Biocoop : ils participent ainsi aux décisions du réseau.



LE PRIX DU CHOU FLEUR, UN EXEMPLE DE PARTENARIAT

Le marché du chou fleur est particulièrement instable, à cause de la surproduction et des spéculations : parfois, le prix payé aux producteurs peut être divisé par 4 d'une semaine sur l'autre ! Pour limiter l'impact sur les producteurs, Biocoop a mis en place il y a deux ans un partenariat avec l'Association des Producteurs de Fruits et Légumes Bio de Bretagne. **Quatre prix sont fixés à l'avance : prix de crise, prix bas, prix moyen, prix haut.** Chaque lundi, Biocoop et l'APFLBB se mettent d'accord sur un de ces 4 prix pour la semaine. Ainsi, les producteurs sont sécurisés, et Biocoop aussi !

Emballages

Avant de référencer des produits, nous observons leurs emballages, pour essayer de les limiter. Nous demandons régulièrement des modifications aux fabricants : barquettes de galettes (qui contenaient du PVC) remplacées par des sachets, étuis en carton supprimés sur des conserves et sur une gamme de dentifrices, fourchettes en plastique supprimées sur des salades traiteur... Biocoop supprime aussi progressivement le PVC : aujourd'hui, plus de 95 % des emballages sont sans PVC.

Chez Biocoop, les fruits et légumes ne sont pas présentés dans du plastique et du polystyrène, mais au maximum en vrac ! Il nous reste des solutions à trouver pour certains produits : les alvéoles des pêches, les barquettes des champignons... Petit à petit, nous essayons de faire avancer les choses avec nos fournisseurs. Pour certains produits très fragiles le plastique ne peut pas être remplacé pour l'instant, comme les fraises ou les tomates cerises.



Elevage

Biocoop privilégie les éleveurs qui vont plus loin que le règlement bio : ceux qui donnent à leurs animaux une alimentation 100 % bio, produite au maximum sur l'exploitation et qui s'organisent pour assurer l'absence d'OGM dans ces aliments. La taille de l'exploitation et la concentration des animaux doivent être limitées.



Qualité des ingrédients

Biocoop refuse ou limite les agents de texture et les stabilisants, les colorants, les vitamines de synthèse, l'acide citrique, la gélatine non bio et limite les teneurs en sel et en sucre. Nous exigeons un maximum d'ingrédients bio dans les produits, y compris pour les additifs (levure, arômes, lécithine...). Chez Biocoop, si un produit contient de la lécithine de soja ou de colza, elle est forcément bio, même si le règlement bio ne l'exige pas. De même pour les arômes, obligatoirement bio, même si les arômes naturels non bio sont autorisés.



ZOOM SUR... LES ARÔMES

2004 : Biocoop est le premier distributeur à décider de supprimer les arômes non bio dans les produits qu'il référence. Pendant plus d'un an, Biocoop recense donc les produits contenant des "arômes naturels" et invite les fournisseurs à faire évoluer leurs compositions. Un travail de longue haleine qui a abouti fin 2005 : 40 produits ont été supprimés au catalogue et 200 ont vu leur composition modifiée.

Cosmétiques

Tous les cosmétiques sélectionnés par Biocoop sont certifiés "cosmétiques écologiques et bio"*. Biocoop demande à tous ses fournisseurs d'utiliser dès que possible des composants bio et d'être très clairs dans leurs listes d'ingrédients. Lorsque le produit est parfumé, la plante ou l'ingrédient cité doit être réellement présent dans la composition, de préférence sous forme d'arômes naturels bio.

*Sauf dans des cas exceptionnels : si la certification n'existe pas encore, qu'elle est difficile à cause d'un ingrédient minoritaire ou de l'éloignement du fournisseur (savon d'Alep en Syrie)...

Les produits de soin sélectionnés par Biocoop possèdent les labels suivants :



Pour plus d'infos : www.biocoop.fr/soins-beaute.php

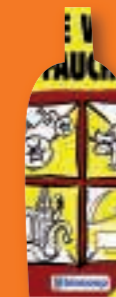


OGM

Biocoop refuse les produits contenant des ingrédients issus de maïs, colza, riz ou soja non bio et privilégie les origines autres que le continent américain et la Chine pour ces ingrédients. Pour limiter les risques de présence d'OGM, nous demandons à nos fournisseurs d'effectuer des analyses de risques.

UN RÉSEAU MOBILISÉ CONTRE LES OGM

- Biocoop a reversé plus de 45 000 euros depuis 2007 au collectif des faucheurs volontaires pour les aider à payer leurs frais de justice, grâce à la vente de bouteilles de "Vin des Faucheurs".
- Biocoop soutient les campagnes des associations, fait signer les pétitions anti-OGM et interpelle les parlementaires.
- Des acteurs du réseau (gérants de magasins, salariés) ont témoigné lors des procès ou ont pris part au fauchage de cultures transgéniques en plein champ.



Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour.
www.mangerbouger.fr

